



HISTORIQUE LE MAS



1961 - 2021
60 ANS D' ACTIONS
AUPRÈS DES PLUS
FRAGILES

À 60 ans, Le MAS défend une histoire du mouvement avec des cycles en correspondance avec ceux du monde et quelques lignes de forces : la loi, l'attention aux bruits du monde, la protection des personnes les plus vulnérables, la connaissance des territoires, la dynamique du partenariat, le souci de faire ensemble.

L'HISTORIQUE DU MAS A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR LE COMITÉ
VIE DU PROJET ASSOCIATIF EN AOÛT 2021.



1961, 22 JUIN - NAISSANCE DU MAS

ÉPAULER LA JUSTICE

Ils sont quatre, à Lyon, durant l'hiver 1960-61, à discuter à bâton rompu. Le nouveau code de procédure pénale, institué en 1958, les mobilise. Il réforme largement le système judiciaire et instaure la création des Comités de Probation et d'Assistance aux Libérés (CPAL) qui deviendront Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) en 1999. Charles Verjat, éducateur, Odette Dauvergne et Jeanne Enjolras, assistantes sociales, viennent d'être nommés pour mettre en place le premier comité de probation sous la conduite de Maurice Liotard, un des premiers juges d'application des peines en France.

C'est ici que s'enracine l'histoire du **Mouvement d'Action Sociale**, inscrit à sa fondation, dans un double rapport à la loi et à la marge. Le MAS contribue à une libération des enfermements et des emprises.

L'objectif de l'association est d'épauler la justice dans le traitement et la prévention de la marginalité et de la délinquance. Le Foyer Maurice Liotard (FML) est inauguré en 1962. Il accueille, proche de l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon 5^{ème}, des personnes venant de purger de longues peines de prison.

L'action menée est le fruit d'une forte mobilisation de bénévoles ayant tissé des relations étroites avec la Justice, la faculté de droit et la médecine légale.

En 1966, le Centre de Documentation sur la Justice et la Marginalité (CDJM) ouvre ses portes. Un lieu de partage des savoirs où salariés et bénévoles, médecins, travailleurs sociaux, chercheurs se retrouvent tous les lundis soir pour débattre, penser l'époque et l'action. Le premier bulletin du MAS veut être l'écho, en 1968, de ce qui se passe afin de favoriser la vitalité des équipes. Il deviendra **Les cahiers du MAS**, publiés jusqu'au milieu des années 1990.



1971 - LE MAS A 10 ANS

PRENDRE SOIN DES PLUS PRÉCAIRES

Le choc pétrolier de 1973 marque définitivement la fin des Trente Glorieuses. L'impact sur les populations les plus pauvres est considérable. L'expression « exclusion sociale » fait son apparition suite à la publication de l'ouvrage de René Lenoir, **Les Exclus**, en 1974. L'habitat n'est pas encore reconnu comme droit fondamental et le vagabondage est toujours considéré comme un délit. Il faut attendre 1994 pour qu'il soit supprimé du Code pénal.

Dans la vallée du Rhône, les femmes et les

hommes qui dorment dehors sont de plus en plus nombreux et viennent frapper à la porte du Foyer Maurice Liotard pour demander à être orientés. Face à l'affluence, Le MAS décide, en 1975, de créer le **Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)**, à Lyon 7^{ème}, pour leur permettre de faire une halte, accéder à leurs droits et être orientés vers une place d'hébergement.

C'est pour Le MAS le début d'un long parcours pour veiller, sans relâche, aux évolutions du territoire qui l'entoure.

1981

1981 - LE MAS A 20 ANS

ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES VICTIMES

Robert Badinter devient, en 1981, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Son nom est définitivement associé à l'abolition de la peine de mort en France. Son engagement dans le déploiement d'une véritable politique publique d'aide aux victimes d'infractions pénales est tout aussi notable. Après les longues discussions du lundi soir au CDJM autour de la place des victimes dans la procédure pénale, le CPAL de Lyon et Le MAS s'associent à l'ouverture du Centre de rencontre John Auguste à Villeurbanne dès 1981. Ce nom honore le premier bénévole

à s'être intéressé outre-Atlantique aux victimes et aux auteurs. Le centre est un lieu d'écoute pour toute personne victime.

En 1982, le ministère de la Justice demande au MAS de concevoir un projet de solidarité à l'égard des victimes. Le Service Information Victimes voit le jour en 1983 à Lyon 3^{ème}. C'est une première à Lyon. Il devient, en 1986, Info-Victimes puis, en 2009, **Info-Droits-Victimes**.

Le MAS consolide son action de protection et étend ses engagements tout au long de la chaîne pénale.

1991

1991 - LE MAS A 30 ANS

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES

L'épidémie du SIDA marque l'époque. Act up-Paris, association militante de lutte contre le SIDA issue de la communauté homosexuelle, vient d'être créée. Devant l'ampleur du phénomène, les pouvoirs publics développent une politique de prévention des complications infectieuses de la toxicomanie. Dans le cadre de la lutte contre la drogue et la toxicomanie, des mesures de réduction des risques sont prises par Simone Veil, officialisées en 1994.

L'association ouvre, en 1996, le service **Pause Diabolo**, à Lyon 3^{ème}. Appelé à l'époque « boutique », ce lieu met à disposition des

usagers de drogues une salle d'accueil, des douches, une possibilité de prise en charge médicale et un programme d'échange de seringues. Le service devient, en 2006, un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD). Il contribue à une politique locale de santé publique, d'insertion mais aussi de régulation sociale.

Le MAS expérimente de nouveaux champs d'actions au croisement de la commande publique et des besoins remontés du terrain et se positionne en tant qu'opérateur/acteur.

2001 - LE MAS A 40 ANS

STRUCTURER ET BÂTIR LE FUTUR

La décennie débute par les attentats du 11 septembre 2001 sur le World Trade Center. L'Euro devient la monnaie officielle en 2002. En France, un changement de mode de gestion des associations est initié avec le vote, en 2001, de la Loi Organique relative aux Lois de finances (LOLF), qui amorce une logique d'évaluation.

Le MAS travaille avec les autorités sur une réorganisation de ses services. Les membres du Conseil d'Administration souhaitent trouver un pilote pour construire une dynamique d'ensemble. Ils font le choix de créer une direction de l'Association avec la création d'un siège et des services support.

Fort de cette nouvelle structuration, Le MAS poursuit son évolution et suit les orientations de l'État en matière de regroupement des acteurs sociaux.

L'association entreprend pour la première fois un processus de fusion associative : en 2010, avec l'association **Résidence** située à Lyon 1^{er}. Créée en octobre 1987, cette association gère des logements en diffus et contribue à l'insertion par le logement de personnes en difficulté sociale.

Le MAS poursuit ses actions permanentes et déploie, en 2007, les **Stages de Citoyenneté** comme peine alternative.

Le MAS consolide également son organisation pour être à la hauteur du monde qui s'accélère et des nouveaux enjeux contemporains.

2011 - LE MAS A 50 ANS

COOPÉRER ET ÉCOUTER LES BESOINS DU MONDE

Cette décennie est marquée par une activité législative importante dans tous les domaines d'activité du MAS, ce qui implique une adaptation continue, une réactivité forte, un esprit d'initiative développé et des solidarités entre les acteurs sociaux.

Ouvert sur son environnement et avec l'appui des autorités, Le MAS engage alors une dynamique de coopération pour relever de nouveaux défis sur le territoire de la Métropole de Lyon et le département du Rhône.

En 2011, une fusion est conduite avec **Aide aux Victimes Saint-Fons Vénissieux**. Créée en juillet 1990, l'association a pour objet d'apporter aux victimes d'infractions une aide et des informations sur leurs droits. Elle est implantée sur les communes de Saint-Fons, Vénissieux, Feyzin, Saint-Priest, Mions.

En 2011, une autre fusion est établie avec l'association l'Orangerie. Créée en février 1985, celle-ci a pour objet la réinsertion sociale de personnes en situation de handicap ou de souffrance psychique. Elle abrite :

- 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Le **Centre Francis Feydel**, à Lyon 8^{ème} et le **Centre Feydel Villefranche**, à Villefranche-sur-Saône.
- 2 pensions de famille. **Les Bruyères** à Gleizé et **Le Cèdre** à Saint-Priest.
- Un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) à Lyon 6^{ème} qui deviendra **Les Ateliers Sésame**.
- Des ateliers protégés, qui deviendront **l'EURL Entreprise Adaptée l'Orangerie**, avec Le MAS comme actionnaire unique. Implantée dans la Zone de la Rize à Vaulx-en-Velin, l'Orangerie a pour mission d'insérer les travailleurs handicapés en entreprise ordinaire.



Le MAS reprend en gestion, la même année, le centre d'hébergement **L'Éclaircie** à Saint-Priest. Le projet réoriente l'établissement vers l'aide aux femmes seules ou avec enfants, confrontées à des situations de précarité, de vulnérabilité et de violence.

Les années 2010 sont traversées par le conflit en Syrie, le début des grandes crises migratoires, la naissance de SOS Méditerranée.

Face à l'afflux important de personnes et familles en situation de vulnérabilité, Le MAS entre sur le terrain de l'hébergement d'urgence. Les enfants et adolescents, sont de plus en plus nombreux à être accueillis.

Trois services d'hébergement d'urgence sont créés :

- **Les Maisons**, en 2013, à Saint-Genis-Laval puis la Mulatière.
- **Cellule Hôtel**, en 2014, pour assurer l'hébergement d'urgence à l'hôtel.
- **L'Avancée**, en 2014, à Villefranche-sur-Saône.

Le logement devient un axe central des politiques publiques d'insertion de même que l'accès aux droits sociaux. Les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) sont mis en place pour centraliser les demandes d'hébergement.

L'association crée le service **Habitat et Gestion Locative**, en 2019, pour disposer d'un parc de 400 logements et le service d'accompagnement **Safran**, en 2020, à Villefranche-sur-Saône.

Soucieux de garantir une sécurité aux personnes hébergées, Le MAS met en place, en 2012, un système de veille de nuit qui intervient 7/7 jours et 24h/24 sur l'ensemble des structures de l'association.

Plusieurs dispositifs d'insertion dédiés aux personnes en détention sont également activés avec le **Dispositif Logement Sortant de Prison (DLSP)**, le programme de logement **Passage**, les **Placements Extérieurs (PE)**, le **Bureau Unique d'Insertion (BUI)** en milieu fermé puis en milieu ouvert.

Le législateur s'applique à renforcer les mesures liées à l'égalité entre les hommes et les femmes, la protection des femmes victimes de violences et l'aide aux victimes d'infractions pénales.

Le MAS développe ainsi de nouvelles solutions d'hébergement et d'accompagnement dans ces domaines :

- Le dispositif **La Clairière**, en 2014, le service d'hébergement d'urgence **La Magena**, à Lyon 3^{ème}, en 2016 et le **Maison Simone Veil**, à Saint-Priest, en 2019.
- **Tandem**, en 2016, pour accueillir toute personne victime d'infraction pénale et ayant besoin d'une information sur ses droits, à Villefranche-sur-Saône. Ce service est cogéré avec l'association **Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin**.
- **Info-Droits-Victimes** se développe et gère 9 nouveaux dispositifs d'aide aux personnes victimes d'infractions pénales notamment le **Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes d'Infractions (DIAVI)**, le **Téléphone Grave Danger (TGD)** et le **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)**.

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 fixe comme premier axe le renforcement de la prévention des addictions.

Pause Diabolo propose un nouveau support à la relation d'aide avec la création d'un **laboratoire régional d'analyse de drogues par Chromatographie sur Couche Mince (CCM)**, en 2018.

La fin de la décennie est marquée, en 2020, par l'annonce de Pékin, le 11 janvier, du premier mort officiel de la pandémie COVID-19. En avril, la moitié de l'humanité est confinée. La crise sanitaire accélère les processus de précarité, d'isolement et de violences intra-familiales. L'association se mobilise pour faire face à l'urgence. Les bénévoles sont plus nombreux et les autorités publiques se tournent vers Le MAS pour ouvrir de nouvelles structures.

- **La Sentinelle**, à Rilleux-la-Pape, ouvre durant 8 mois pour accueillir des femmes victimes de violences et leurs enfants.

2011

- **Olympe**, à Irigny, prend le relais et poursuit la mise à l'abri des femmes et de leurs enfants, renforcé par un nouveau dispositif d'hébergement et d'accompagnement sur la commune de Givors.
- **Campus Veolia**, à Jonage, ouvre ses portes pendant le premier confinement afin d'héberger des personnes sans solutions d'hébergement.
- **La Station**, à Lyon 3^{ème}, est mise sur pied pour offrir une réponse à l'évacuation du squat Maurice Scève qui abritait des Mineurs Non Accompagnés (MNA).

2021

2021 - LE MAS FÊTE SES 60 ANS

EXPÉRIMENTER ET FABRIQUER L'AVENIR

En mars, c'est la création de **La Base**. Ce nouveau service accueille, à Villeurbanne, dans des Tiny House, des femmes isolées avec des enfants de moins de trois ans. L'ouverture de ce site d'hébergement s'inscrit dans la nouvelle politique d'hospitalité mise en œuvre par la Métropole de Lyon.

En mai, au terme d'une solide concertation, Le MAS fusionne avec **Péniche Accueil**. Créé en 1991, cet accueil de jour est installé sur la péniche Le Balajo, à Lyon 2^{ème}. L'équipe, entourée de bénévoles, œuvre au service de personnes en grande exclusion.

Le MAS s'engage également dans le projet de tiers-lieux baptisé **Archipel**, à Villeurbanne, qui souhaite agir contre la précarité alimentaire. Cette entreprise collective met au cœur de l'action la convivialité, le développement des liens sociaux et le soin apporté au vivre ensemble.

Le MAS a 60 ans. L'association est aujourd'hui implantée sur la Métropole de Lyon et le Département du Rhône. Les équipes apportent à l'association leurs compétences, leurs interrogations, leurs rêves et leurs réalisations. Le Bureau et le Conseil d'Administration accompagnent avec attention, en lien avec la direction générale, les transformations de l'association dans le respect des statuts fondateurs avec la préoccupation constante de faire association.

Le MAS sait que les enjeux de demain sont aussi difficiles que nombreux. Déchiffrer le monde, saisir les mutations à l'œuvre, suivre le cours de l'Histoire, résister quand il le faut, maintenir une attention constante au fragile, voilà des chantiers d'envergure pour l'association.



l'association

L'OBJET

L'association a pour objet :

- L'accueil, l'accompagnement et l'aide aux personnes en situation de victime, de souffrance psycho-sociale, de précarité, d'exclusion ou de handicap.
- La recherche et la sensibilisation sur les situations des publics en difficulté.

L'AMBITION

Être une association autonome référente sur ses pratiques en recherchant l'excellence au bénéfice des personnes les plus vulnérables ou en difficulté, afin d'apporter des réponses diversifiées, agiles et fortes aux orientations des politiques publiques, sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

LES DOMAINES D'ACTIONS

- Aide aux personnes victimes et accès aux droits.
- Aide aux personnes en précarité et vulnérabilité.
- Aide aux personnes usagères de drogues.
- Aide aux personnes en situation de handicap.

LES MOYENS

L'association met en œuvre notamment :

- Un accompagnement individuel et collectif.
- La gestion d'établissements et de services d'accueil et d'insertion par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.
- Des programmes de promotion des personnes accueillies.
- De l'aide alimentaire.
- Des programmes d'aide aux victimes et d'accès aux droits.
- Des programmes de réduction des risques sanitaires.
- Des actions de prévention de la délinquance et de prévention de la récidive en matière pénale.



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr